

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 3 (1911)
Heft: 10

Artikel: Le mouvement syndical suisse en 1910 [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382888>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE

SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement : 3 fr. par an

SOMMAIRE:

	Page		Page
1. Le mouvement syndical suisse en 1910	133	6. Revue internationale	145
2. La revision de la loi fédérale sur les fabriques	136	7. Le Progrès	147
3. Union suisse des fédérations syndicales (Rapport de gestion)	139	8. Notes diverses	147
4. Encore du renchérissement de la vie	143	9. Rapport de caisse pour le III ^{ème} trimestre 1911	148
5. Congrès et conférences	144		

Le mouvement syndical suisse en 1910.

IV. (Fin).

Mouvements de salaire et luttes économiques.

L'expression « *Mouvements de salaire* », par laquelle l'économiste comprend toute action collective des ouvriers, destinée à l'amélioration des conditions de travail et à la défense des intérêts communs des travailleurs vis-à-vis du patronat (entrepreneurs privés, communes ou Etat), ne prononce pas assez toute l'importance sociale des mouvements ou actions de ce genre. Tout le monde a pu se rendre compte que les cas deviennent de plus en plus rares où il s'agit purement de questions de salaire. Très souvent d'autres questions, par exemple la diminution de la durée

du travail, le droit de collaboration des ouvriers à la fixation des conditions de travail, les revendications concernant l'hygiène, le traitement des ouvriers par leurs supérieurs ou chefs, la reconnaissance du droit d'association, etc., forment l'objet principal de ces mouvements.

Les expressions nouvelles du langage nous sont généralement dictées par des professeurs bourgeois. Ces messieurs ont intérêt à diminuer autant que possible tout ce qui n'est pas conforme aux intérêts des classes dirigeantes et surtout à diminuer l'importance de toute action dirigée contre ces mêmes intérêts. Pourtant, nous n'avons point l'intention de faire ici de la propagande en faveur d'expressions de langage mieux adaptées à la réalité. Nous tenions simplement à constater, à cette occasion, que l'im-

Dépenses des Fédérations syndicales suisses, pour grèves et représailles pendant les années 1906 à 1910.

Fédérations	1906	1907	1908	1909	1910
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1. Relieurs	276.05	510.40	405.72	255.75	20.—
2. Coiffeurs	175.—	—	1,612.75	130.15	50.—
3. Ouvriers des communes et de l'Etat	759.—	901.50	1,030.—	1,110.05	—
4. Ouvriers auxiliaires des arts graphiques	—	100.—	—	194.—	—
5. Ouvriers sur bois	57,503.80	69,163.36	81,211.90	23,765.05	25,115.77
6. Chapeliers	410.45	—	260.—	12.—	—
7. Ouvriers de l'alimentation	17,523.64	19,816.80	15,990.38	2,904.01	151,979.25
8. Ouvriers sur cuir	3,836.30	752.50	1,174.60	701.20	10,842.99
9. Lithographes	5,658.50	3,072.85	3,451.60	5,462.70	3,264.25
10. Peintres et plâtriers	24,718.27	47,169.20	18,439.32	8,949.47	42,228.93
11. Maçons et manœuvres	—	—	5,323.93	22,823.90	13,156.45
12. Métallurgistes	85,796.—	101,512.80	109,829.05	31,386.03	113,252.59
13. Tailleurs et couturières	6,900.—	19,355.—	26,358.35	395.50	32,263.75
14. Travailleurs de la pierre	7,686.40	7,969.45	2,349.—	5,112.05	2,871.—
15. Travailleurs de l'industrie textile	2,490.50	9,811.75	87,790.97	4,107.90	525.50
16. Ouvriers du transport	—	—	57.—	—	1,909.25
17. Typographes	6,120.—	—	964.25	411.80	942.—
18. Travailleurs de l'industrie horlogère	59,309.64	45,231.75	14,398.30	61,596.80	156,128.45
19. Ouvriers charpentiers	15,329.75	13,911.25	50.—	5,482.71	549.05
Total	294,493.30	339,278.61	370,697.12	174,801.07	555,099.23

portance des mouvements ou actions que l'on appelle mouvements de salaire dépasse généralement le cadre étroit des purs conflits de salaire.

La preuve que notre appréciation sur l'importance des « mouvements de salaire » soit juste, nous est précisément fournie par les grands mouvements et conflits ayant eu lieu en 1910 en Suisse. Plusieurs grands conflits se sont produits, dans lesquels les parties en cause mirent en jeu toutes leurs forces et tous les moyens à leur portée. Il faut constater ensuite que les efforts et sacrifices faits par nos fédérations syndicales en 1910, pour appuyer ou soutenir les nombreux camarades en lutte (grévistes, lock-outés ou persécutés par le patronat), ont dépassé de beaucoup les sacrifices de ce genre faits pendant les années précédentes. Le tableau comparatif sur les dépenses des fédérations pour grèves, lock-outs et représailles le prouve.

La comparaison des dépenses des fédérations pour les mouvements de salaire, grèves et lock-outs nous indique où les conflits les plus acharnés ont eu lieu et nous démontre en même temps quelles sont les fédérations qui ont pu liquider leurs mouvements sans recourir à la grève, sans

parler de celles qui n'ont pas signalé de mouvements, ce qui a été le cas pour les coiffeurs, les ouvriers auxiliaires des arts graphiques, les chapeliers et les typographes de la Suisse allemande.

Les fédérations accusant un fort accroissement des dépenses de ce genre sont celles des travailleurs de l'alimentation, des travailleurs du cuir, des peintres et plâtriers, la Fédération des ouvriers sur métaux, celle des tailleurs et couturières, celle des travailleurs du transport et, enfin, la Fédération des ouvriers horlogers et celle des monteurs de boîtes. Ces deux dernières sont comprises sous une même rubrique : travailleurs de l'industrie horlogère.

En prenant pour base de la comparaison, avec les chiffres de 1910, la somme moyenne des dépenses pour grèves et lock-outs des quatre années de 1906 à 1909, les fédérations suivantes accusent le plus fort accroissement de ces dépenses :

Dépenses pour grèves (lock-outs et représailles)

Fédérations	Moyenne par année de 1906-1909	Pour l'année 1910	Accroissement sur la moyenne en pour-cent
	fr.	fr.	
Ouvriers de l'alimentation	14,058	151,979	981 0/0
Travailleurs du cuir	1,616	10,842	570 0/0
Ouv. de l'industrie horlogère	45,134	156,128	245 0/0
Tailleurs et couturières	13,252	32,263	143 0/0

Comparaison des indications sur les mouvements de salaire, grèves et lock-outs soutenus par les fédérations syndicales en Suisse en 1910.

Tab. a. Fédérations	Nombre des mouvements			Nombre des participants						Mouvements terminés sans cessation du travail		Grèves		Lock-outs		Nombre total des journées de travail perdues à la suite de grèves ou lock-outs, pour lesquelles les fédérations ont versé des secours
	Cas	Localités	Etablissements	Ouvriers	Ouvrières	Total	syndiqués			Nombre	Participants	Nombre	Participants	Nombre	Participants	
							Ouvriers	Ouvrières	Total							
Relieurs	6	9	158	497	150	647	396	87	483	5	641	1	6	—	—	Jours
Coiffeurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouv. d. Communes et de l'Etat	8	11	20	2,235	48	2,283	1,811	17	1,828	8	2,283	—	—	—	—	—
Ouv. auxiliaires des arts graph.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers sur bois	38	52	335	2,222	—	2,222	1,951	—	1,951	15	1,945	23	277	—	—	8,071
Chapeliers	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers de l'alimentation . . .	26	65	155	2,882	122	3,004	2,176	94	2,270	22	1,577	2	1,383	2	44	51,685
Ouvriers sur cuir	21	27	327	1,002	336	1,338	524	77	591	10	529	11	809	—	9	5,585
Lithographes	2	1	2	11	—	11	11	—	11	—	—	2	11	1	—	354
Peintres et plâtriers	17	16	217	2,090	—	2,090	1,972	—	1,972	13	580	4	81	2	489	9,044
Maçons et manœuvres	3	3	26	1,387	—	1,387	602	—	602	—	—	3	402	—	—	3,811
Métallurgistes	87	61	572	9,757	—	9,757	6,629	—	6,629	76	8,339	11	995	2	423	39,633
Tailleurs et couturières	18	29	?	?	?	?	?	?	?	13	?	3	17	1	600	12,890
Travailleurs de la pierre	36	68	180	1,980	—	1,980	1,530	—	1,530	27	1,738	7	170	2	72	1,204
Trav. de l'industrie textile . . .	37	27	?	—	—	8,196	—	—	?	36	7,746	1	450	—	—	—
Ouvriers du transport	11	13	336	1,570	—	1,570	942	—	942	8	1,504	2	48	1	18	414
Typographes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Trav. de l'industrie horlogère . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	1,088	—	—	?
Ouvriers charpentiers	16	16	160	1,699	—	1,699	971	—	971	13	1,640	3	59	—	—	374
Total 1910	326	398	2,488	27,332	656	36,184	19,515	275	19,780	247	28,972	78	5,796	11	1,655	133,065
„ 1909	374	237	4,652	39,516	1233	40,749	18,545	687	—	—	—	68	7,404	4	— ²	60,669
„ 1908	450	—	—	28,743	1804	30,547	22,750	—	—	—	—	88	7,747	11	— ²	153,000

¹ Pas de mouvements en 1910. — ² Y compris les lock-outés.

¹ Pas de mouvements en 1910. — ² Y compris les lock-outés.

Après avoir constaté que l'accroissement proportionnel du chiffre des dépenses pour grèves de l'année 1910, en comparaison du chiffre moyen des quatre années précédentes, est de 143 à près de 1000 pour cent pour les quatre fédérations susindiquées, et de 50 pour cent pour trois autres fédérations, on est bien en droit de parler d'une année de lutte extraordinaire. En même temps, il faut faire ressortir qu'aucun chiffre concernant les dépenses n'accuse d'aussi formidables variations que celui des dépenses pour grèves. Ces variations sont si fortes que tout essai d'établir par avance des calculs à ce sujet semble complètement illusoire. Tout ce que l'on peut établir comme fait certain, par la comparaison de notre statistique sur les dépenses pour grèves, c'est que chaque organisation, sans exception aucune, fait bien de recueillir le plus possible de forces et de moyens pour pouvoir soutenir efficacement les luttes que l'avenir nous réserve.

Les tableaux *a* et *b* donnent un aperçu général des mouvements de salaire et conflits soutenus par les fédérations affiliées à l'Union syndicale en 1910, ainsi que sur la répartition de ces mouvements sur les différentes fédérations.

Il est à regretter que les indications du tableau *a* ne soient pas plus complètes. Dans l'organisation des tailleurs, ainsi que dans la

plupart des fédérations de l'industrie horlogère, on n'a pas encore compris la nécessité de savoir le nombre des ouvriers et des établissements atteints par un mouvement ou par une grève ou par un lock-out. Pourtant, dans les sections des dites fédérations on aurait dû comprendre qu'il est très important de savoir si un mouvement atteint 10 ou 1000 personnes, si le résultat du mouvement concerne un atelier ou tous les ateliers d'une même industrie dans une localité ou bien toute l'industrie. Il est évident que sans avoir ces connaissances élémentaires, il sera difficile d'apprécier la portée du résultat d'un mouvement.

Il faudra, par conséquent, ajouter au nombre total des participants aux mouvements de l'année 1910 environ 1000 personnes pour la fédération des tailleurs et 1400 personnes pour l'ensemble des fédérations de l'industrie horlogère. Le chiffre total (tableau *a*) monte ainsi de 36,184 à 38,600 et il ne reste que de 2100 inférieur au chiffre correspondant de l'année précédente; cela représente une réduction de 5 % sur le nombre des participants aux mouvements en 1909. Quant au nombre des personnes ayant participé aux grèves et aux lock-outs, la différence est encore plus minime. En additionnant les chiffres fournis séparément pour les deux

Résultats principaux des mouvements de l'année 1910.

Tab. b. Fédérations	Réduction des heures de travail					Augmentation de salaire					Résultats fixés au moyen d'une convention		
	Nombre des cas	Nombre des entreprises	Nombre des ouvriers	Heures par semaine	Total des heures par semaine	Nombre des cas	Nombre des entreprises	Nombre des ouvriers	Par ouvrier et par semaine	Total par semaine	Nombre des cas	Nombre des entreprises	Nombre des ouvriers
1. Relieurs	2	106	525	3	1,575	4	137	591	Fr. 1.43	Fr. 843	5	157	631
2. Coiffeurs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Ouv. des com. et de l'Etat .	1	1	65	128	1,820	4	9	607	1.22	742	2	3	175
4. Ouv. auxil. des arts graph. .	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Ouvriers sur bois	10	251	1,501	2,5	3,807	19	284	1,932	1.68	3,253	13	264	1,812
6. Chapeliers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7. Ouvriers de l'alimentation .	10	78	295	4	1,221	15	138	2,282	2.18	4,985	15	84	396
8. Ouvriers sur cuir	8	159	421	2,7	1,163	15	178	458	2.26	1,037	10	172	382
9. Lithographes	1	1	7	3	21	—	—	—	—	—	1	1	7
10. Peintres et plâtriers	9	164	1,861	0,8	2,483	11	169	1,909	2.53	2,483	13	166	1,900
11. Maçons et manœuvres . . .	—	—	—	—	—	3	57	3,100	2.36	7,320	1	32	1,800
12. Métallurgistes	8	73	861	2,1	1,868	33	?	2,440	1.57	3,844	15	179	1,291
13. Tailleurs et couturières . .	—	—	—	—	—	8	?	?	Aug. d. prix aux pièces	?	17	?	?
14. Ouvriers de la pierre . . .	4	?	35	5	175	17	?	523	3.15	1,647	11	63	938
15. Ouvriers de l'industrie textile	1	1	128	1,3	170	32	56	?	?	?	5	5	272
16. Ouvriers du transport . . .	6	277	1,214	3,2	3,882	9	329	1,455	1.60	2,311	6	256	1,186
17. Typographes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18. Travailleurs d. l'ind. horlogère	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
19. Ouvriers charpentiers . . .	2	37	446	0,6	261	16	160	1,451	1.60	2,333	5	63	528
Total	62	1,148	7,359	—	17,446	186	1,517	16,748	—	33,150	105	1,445	11,318

¹ Introduction des trois équipes de rechange. ² En même temps, il fut obtenu une réduction des heures de travail de 145 heures par semaine, pour 45 ouvriers, ainsi qu'une augmentation de salaire de 308 fr. par semaine, pour 212 ouvriers, qui entrèrent en vigueur l'année suivante, c'est-à-dire la deuxième année de la convention. ³ Vu le grand nombre d'ouvriers non syndiqués et à cause du travail aux pièces dans les entreprises en question, on ne peut pas fournir des indications précises. En moyenne, il fut obtenu une augmentation de salaire d'environ 10 pour cent.

sortes de cas (grèves et lock-outs), on obtient le nombre de 7451, soit 47 personnes de plus que pour l'année 1909 et 294 personnes de moins que pour l'année 1908.

Pour les mouvements soutenus par les fédérations affiliées à l'Union suisse des fédérations syndicales pendant la période des trois années 1908, 1909 et 1910, le chiffre moyen annuel des participants est de 36,000 pour les mouvements de salaire, et de 7500 pour les grèves et lock-outs; ce dernier chiffre représente le 20,8 pour cent du premier chiffre. Toutefois ces chiffres ne peuvent être considérés que comme chiffres minimums, car il arrive encore assez fréquemment que des mouvements de salaire, même des petites grèves, se produisent dans les sections sans que le comité central de la fédération en soit avisé.

Nous tenons aussi à faire remarquer spécialement que certaines organisations non encore affiliées à l'Union syndicale et un certain nombre d'ouvriers non syndiqués ont soutenu en 1910 des mouvements de salaire et grèves qui ont été souvent assez importants. Nous ne citerons que les mouvements de salaire des cheminots, des postiers et les grèves des maçons dans plusieurs localités de la Suisse allemande et de la Suisse romande.

De ce fait, le nombre des ouvriers ayant pris part à des mouvements de salaire ou à des grèves ou lock-outs en 1910, en Suisse, doit monter à près de 80,000 pour les mouvements de salaire et à près de 15,000 pour les grèves et lock-outs.

Enfin, en ajoutant au nombre total des journées de travail perdues à la suite de grèves ou de lock-outs 45 à 48,000 pour les membres des fédérations de l'industrie horlogère, on obtiendra, au lieu de 133,000, 178 à 180,000 journées de travail sacrifiées pendant l'année 1910.

Les renseignements sur les résultats obtenus par les mouvements et grèves des fédérations syndicales se trouvent enregistrés dans le tableau b. Comme nous nous sommes exprimés à plusieurs reprises, dans nos précédents rapports, sur la nécessité d'enregistrer régulièrement les résultats réalisés par la partie la plus importante de l'action syndicale, nous pouvons renoncer aujourd'hui à prouver à nouveau cette nécessité. Il faut reconnaître que certaines fédérations ont fait de beaux efforts pour tenir compte des propositions et vœux que nous avons formulés à ce sujet. Cependant, nous sommes encore loin de disposer d'une statistique complète sur les mouvements et conflits, laquelle nous permette de juger non seulement de la situation de certaines fédérations, mais aussi du résultat de l'ensemble du mouvement syndical en Suisse.

Nous connaissons les grandes difficultés que les comités de certaines fédérations rencontrent à ce sujet.

C'est pourquoi nous considérons comme un devoir pour nous de venir en aide aux fédérations qui se trouvent dans une situation difficile, cela autant pour la préparation des enquêtes que pour la disposition des matières statistiques recueillies. Pourtant, il faudrait se décider une fois à commencer et à instruire les membres et les fonctionnaires des sections sur l'importance de la statistique syndicale. Cela devrait être fait avant de commencer un mouvement, car, une fois le mouvement terminé, une partie des personnes qui y ont pris part au début, ont généralement déjà quitté la localité ou la région et il sera alors bien plus difficile d'obtenir des renseignements. Celui qui ne cherche pas à établir régulièrement les résultats des mouvements, ne peut pas être bien orienté au sujet des questions de tactique.

Dans ce cas, on n'est pas capable non plus d'offrir aux membres de l'organisation un aperçu général sur la marche et l'état du mouvement et de l'organisation. Ceci est pourtant nécessaire, si l'on veut convaincre les membres de la nécessité des mesures ou dispositions proposées par le comité central. Si cela manque, on n'obtiendra jamais des succès durables dans la propagande. Quels que soient les obstacles que l'on puisse encore rencontrer sur ce chemin, *il faudra enfin les surmonter*, car l'avenir d'une organisation, le succès d'un mouvement dépendent de ce que tous les participants et surtout ceux qui doivent les conduire, sachent bien à quoi ils en sont, ce qu'ils peuvent réaliser et où ils vont.



La revision de la loi fédérale sur les fabriques.

X.

Dispositions concernant l'hygiène et les mesures préventives contre les accidents.

Cette partie du projet du Conseil fédéral n'est pas beaucoup contestée ni d'une part, ni de l'autre. On est forcé de reconnaître avec le message du Conseil fédéral que l'hygiène et la sécurité des ouvriers et ouvrières occupés dans les fabriques forment un des principaux points du problème de la protection ouvrière.

Il est ensuite à remarquer que non seulement les ouvriers, mais aussi le patronat et les gouvernements ont un certain intérêt à ce que la classe ouvrière puisse conserver la santé et les forces nécessaires au travail et à la procréation,